Image not found or type unknown

verdict sur un droit de passage

Par **mazzolini**, le **26/09/2009** à **15:40**

Bonjour,
je suis propriétaire d'une maison mitoyenne j'ai un droit de passage notarié cher ma voisine.il y a deux ans cette personne a entamé une procédure en justice pour faire annuler notre droit de passage,elle a perdus ,puis a fait appel,la elle a encore perdu, cela nous a coûté 5000E pour nos frais d'avocat.aujourd'hui nous avons fait appel a un huissier pour faire constater que le

droit de passage n'était pas praticable.il lui a fait une lettre de mise en demeur,qui nous a coûté encore 400E.doit-on payer toute notre vie pour faire respecter le verdict du tribunal.merci de me repondre.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés